

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SEMILLY**

Séance du 27 juin 2008

L'an deux mille huit, le vingt sept juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur **Christophe ROGI, Maire.**

Nombre de membres affiliés
au conseil municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres ayant pris
part à la réunion : 9

Présents : Christophe ROGI, Maire.

Jacky HENRIOT, Gilbert MONCHABLON, Adjoints.

**Annick MONSEL, Sandrine LEBERT, Jean-Luc PIERON, Eliane DEMOUSSEAU,
Fabien ROYER, Sabrina LE BON.**

Date de la convocation

23 juin 2008

Date d'affichage

2 juillet 2008

Absents excusés : Jean-Pol HINCELIN qui a donné procuration à Sandrine LEBERT

Jérôme DENISART

Madame Sabrina LE BON a été nommée secrétaire de séance.

Objet : tarifs de location de la salle de convivialité

Les tarifs de location de la salle sont étudiés et adoptés à l'unanimité, à savoir :

ACTIVITE		Salle	Salle + cuisine	matériel loué à la commune		TARIF / pers.	
Vins d'honneur				2 assiettes au choix			0,20 €
en semaine ou week-end		Semilly	GRATUIT	2 verres (eau, vin)		0,20 €	
		Extérieur	40 €	Fourchette, couteau, cuiller à dessert			
Repas, réunions de famille, bals, lunches				assiette supplémentaire (creuse, petite, ou grande)			0,02 €
jour / semaine	particulier	Semilly	40 €	Jeu de fourchette / couteau supplémentaire		0,05 €	
		extérieur	70 €	Cuiller à soupe		0,02 €	
	association	Semilly	GRATUIT	Verre supplémentaire (eau, vin ou flûte)		0,05 €	
		extérieur	40 €	Tasse à café + soucoupe		0,05 €	
week-end particuliers et tarif général	1 journée	Semilly	nc	Remplacement à la charge du Locataire			TTC/unité
		extérieur	nc	Assiette			5,00 €
	2 jours	Semilly	80 €	Verre			2,50 €
		extérieur	120 €	Flûte			3,00 €
week-end associations	1 journée	Semilly	20 €	Tasse ou soucoupe			4,00 €
		extérieur	60 €	Fourchette, cuiller, couteau			2,50 €
	2 jours	Semilly	30 €	Frais de port sur vaisselle			15,00 €
		extérieur	80 €	Autre matériel			TTC + Port
Professionnel		/ jour	110 €	en fonction du tarif catalogue le jour du remplacement soit Tarif / unité TTC + frais de port			
conférences, spectacles, réunions, stages, A.G.				Divers :			
en semaine ou week-end		Semilly	GRATUIT	Electricité consommée (prix au Kw)			0,12 €
		extérieur	40 €	Forfait eau / sanitaires			3,00 €
expositions culturelles ou artistiques				Forfait eau / cuisine			3,00 €
jour en semaine	part. ou assoc Semilly	GRATUIT		Forfait gaz / cuisine			5,00 €
		part. ou assoc extérieur	30 €		forfait nettoyage salle & abords		
week-end	part. ou assoc Semilly		GRATUIT		forfait nettoyage vaisselle (1 à 20 couverts)		
		part. ou assoc extérieur	50 €		nettoyage couverts (20 et plus) : le couvert :		
utilisation à but humanitaire (don du sang, ...)							
		GRATUIT					

Objet : concession de cimetière

Le Maire fait part de la réglementation funéraire qui prévoit des emplacements de 2 m² alors qu'à SEMILLY la concession est de 3 m² ; la taille pourrait être ramenée à la surface prévue dans le règlement intérieur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition, vote à l'unanimité le règlement intérieur et détermine les nouveaux tarifs de location de concession, à savoir :

- pour 30 ans : 35.00 €
- pour 50 ans : 60.00 €

Le conseil municipal autorise une prorogation des concessions achetées antérieurement pour les personnes qui le demandent et décide d'élaborer un plan du cimetière.

Objet : concession de cimetière

Demande de Madame VIARD

Le Maire fait part de la requête de VIARD qui désire prolonger l'échéance de sa concession de cimetière établie pour 50 ans le 28 juillet 1998.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte de proroger l'échéance au 28 juillet 2018 pour un montant proportionnel à l'achat d'une concession pour 50 ans, à soit : 12.00 €

Il donne tous pouvoirs au Maire pour signer les documents afférents à cette demande et les transmettre à la trésorerie.

Monsieur le Maire propose d'ajouter au cimetière des monuments pour les crématisés. Des devis seront demandés. .

Objet : remplacement du photocopieur

Différents devis ont été demandés pour le remplacement du photocopieur. La société ACCES a été retenue.

Objet : tarif des photocopies

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de passer le tarif des photocopies à :

- 0.20 euros par feuille A4

Objet : achat de petits matériels

Monsieur MONCHABLON est délégué pour acheter le matériel de l'employé communal.

Objet : forêt

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les parcelles 4 et 5 mises en adjudication à 6500 € n'ont pas été vendues.

La parcelle 19 est mise en affouage pour l'année 2008/2009. les frais de garderie qui s'élèvent à 531 € seront supportés par les affouagistes. Un complément d'information sera demandé à l'ONF pour fixer les modalités d'attribution et de tarif.

Objet : déchets ménagers

Un arrêté sera pris avant le 1^{er} août concernant le tri des déchets pour valider le règlement du SMICTOM.

Une délibération sera également prise pour garder la déchetterie à Saint-blin.

Objet : Le 14 juillet 2008

La cérémonie du 14 juillet est fixée à 11 H 30 et sera suivie d'un vin d'honneur à la salle de convivialité offert par la commune.

Objet : journée de solidarité

le conseil municipal décide à l'unanimité d'instituer la journée de solidarité par le travail d'un jour de réduction du temps de travail tel que prévu par les règles en vigueur, dans la limite de 7 heures pour les deux communes concernant l'employé communal.

Objet : désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Le Président : ROGI Christophe

Délégués titulaires :

- HENRIOT Jacky
- LEBERT Sandrine
- ROYER Fabien

Délégués suppléants :

- MONCHABLON Gilbert
- MONSEL Annick
- LEBON Sabrina

Objet : transfert de crédits

Le Maire informe le conseil municipal que Monsieur CRINJS Stéphane quittera le logement communal le 31 août 2008 et que si l'état des lieux le permet, sa caution lui sera rendue.

Les crédits n'étant pas prévus au budget 2008, il convient de faire un transfert de crédits, à savoir :

- Du chapitre 21 au compte 21318 : - 360.00 €
- Au chapitre 16 au compte 165 : + 360.00 €
-

Objet : horaire du secrétariat

Le conseil municipal à la majorité des membres présents soit (5 voix contre 3 pour et une abstention) refuse la modification des horaires à savoir travailler le vendredi après midi au lieu du samedi matin.

Objet : questions diverses

Le conseil municipal décide de revoir le P.L.U. (extension ou modification).

En vue d'une création d'un stockage de déchets radioactifs dans le canton, plusieurs communes ont été sélectionnées dont Semilly. Nous attendons de plus amples informations

La visite en forêt est reportée en septembre.

Le bus scolaire s'arrêtera devant l'abribus comme prévu dans le règlement à partir de la prochaine rentrée.

Prévoir de faire les trottoirs du lotissement, de remplacer la poubelle de la mare, de dégager les arbres qui ont été plantés au dépôt d'ordures.

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de madame LACHARPAGNE qui demande à la commune de faire une ouverture derrière chez elle. Des renseignements complémentaires seront demandés aux administrations compétentes.